



Mon Projet Retraite Vie

Mon Projet Retraite Vie Contrat individuel d'assurance-vie de type multisupport N° 2182



ENCADRÉ

1. Le contrat Mon Projet Retraite Vie n° 2182 est un **contrat d'assurance-vie individuel**.
2. Garanties offertes par le contrat Mon Projet Retraite Vie :
 - en cas de vie du souscripteur au terme du contrat : paiement d'un capital et/ou d'une rente viagère (point 8°⁽¹⁾)
 - en cas de décès du souscripteur : paiement d'un capital (point 2°e⁽¹⁾).

Pour le contrat Mon Projet Retraite Vie dont une part des droits est exprimée en unités de compte, l'information sur les garanties offertes distingue les droits exprimés en unités de compte et ceux qui ne le sont pas :

 - a) Pour les droits exprimés en euros, le contrat comporte une garantie en capital au moins égale aux sommes versées, nettes de frais (point 3°⁽¹⁾).
 - b) Pour les droits exprimés en unités de compte, les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers (point 3°⁽¹⁾).
3. Il existe une participation aux bénéfices sur chaque support libellé en euros à capital garanti du contrat, calculée sur la base d'un taux de participation aux bénéfices de 90%. Les conditions d'affectation des bénéfices techniques et financiers sont précisées au point 3°⁽¹⁾.
4. Le contrat Mon Projet Retraite Vie comporte une faculté de rachat. Les sommes sont versées par l'assureur dans un délai de 30 jours.
Les modalités de rachat sont indiquées au point 7°⁽¹⁾. Les tableaux des valeurs de rachat minimales sur huit ans sont précisés au point 3°⁽¹⁾.
5. Les frais prélevés par l'entreprise sont les suivants :
 - « Frais à l'entrée et sur versements » :
 - 0 % lors de la souscription et lors du versement des primes
 - « Frais en cours de vie du contrat » :
 - frais annuels de gestion :
 - 0,60% sur la part des droits exprimés en euros
 - 0,90% sur la part des droits exprimés en unités de compte
 - « Frais de sortie » :
 - 3% sur quittances d'arrérages
 - option pour la remise de titres en cas de rachat total ou de décès : 1 % des fonds gérés réglés sous forme de titres
 - « Autres frais » :
 - frais prélevés en cas d'arbitrage : deux premiers arbitrages de chaque année civile : 0 %. Au-delà, chaque arbitrage génère des frais de 0.50% des montants arbitrés
 - frais prélevés en cas d'arbitrage dans le cadre des options d'arbitrages programmés : 0.50% des montants arbitrés
 - frais prélevés lors des opérations effectuées sur les ETFs : 0,1% des montants investis / désinvestis sur les ETFs
 - cotisations mensuelles de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès : de 0,15‰ à 5,15‰ des capitaux sous risque en fonction de l'âge

Les frais pouvant être supportés par les unités de compte sont précisés dans les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) ou les notes détaillées.
6. La durée du contrat recommandée dépend notamment de la situation patrimoniale du souscripteur, de son attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur, et des caractéristiques du contrat choisi.
Le souscripteur est invité à demander conseil auprès de son assureur.
7. Le souscripteur peut désigner le ou les bénéficiaires dans le contrat et ultérieurement par avenant au contrat. La désignation du bénéficiaire peut être effectuée notamment par acte sous seing privé ou acte authentique comme indiqué au point 10°⁽¹⁾.

Cet encadré a pour objet d'attirer l'attention du souscripteur sur certaines dispositions essentielles de la proposition d'assurance. Il est important que le souscripteur lise intégralement la proposition d'assurance, et pose toutes les questions qu'il estime nécessaires avant de signer le contrat.

(1) Tous les points renvoient à la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles



PROPOSITION D'ASSURANCE VALANT NOTE D'INFORMATION (1/2) / BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Mon Projet Retraite Vie Contrat individuel d'assurance-vie de type multisupport N° 2182



Souscripteur(trice)

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom :

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Adresse :

Code postal : [][][][][] Ville :

Pays :

Date de naissance : [][][]/[][][]/[][][][][]

Département de naissance : [][][]

Ville/Pays de naissance :

Nationalité :

Tél. domicile : [][][][][][][][][]

Tél. portable : [][][][][][][][][]

E-mail : @

Situation professionnelle :

- Actif
- Etudiant/Apprenti/Elève
- Demandeur d'emploi
- Retraité
- Autre inactif

Profession (si demandeur d'emploi/retraité, profession antérieure) :

Code CSP correspondant à la profession ⁽⁴⁾ : [][][][]

Résidence fiscale

Êtes-vous résident fiscal français ? Oui Non

Avez-vous une seule résidence fiscale ? Oui Non

Si vous avez répondu « non » à au moins une de ces questions, veuillez compléter la partie suivante :

J'atteste être soumis à des obligations fiscales en tant que résident(e) ou citoyen(ne) de l'Etat ou territoire suivant ⁽³⁾ :

Numéro fiscal (si résident fiscal étranger) :

Je n'ai aucune obligation fiscale dans d'autres Etats ou territoires.

Si plusieurs pays de résidence fiscale, reportez la totalité sur papier libre daté et signé.

Renseignements complémentaires

Exercez-vous, ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ⁽⁴⁾ ?

Oui Non

Si oui :

Quelle fonction ? [][] Dans quel pays ?

Une personne de votre famille ou de votre entourage exerce-t-elle ou a-t-elle exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ⁽⁴⁾ ? Oui Non

Si oui :

Quelle fonction ? [][] Dans quel pays ?

Quel est votre lien avec cette personne ? [][]

Co-souscripteur(trice) éventuel(le)

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom :

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Adresse :

Code postal : [][][][][] Ville :

Pays :

Date de naissance : [][][]/[][][]/[][][][][]

Département de naissance : [][][]

Ville/Pays de naissance :

Nationalité :

Tél. domicile : [][][][][][][][][]

Tél. portable : [][][][][][][][][]

E-mail : @

Situation professionnelle :

- Actif
- Etudiant/Apprenti/Elève
- Demandeur d'emploi
- Retraité
- Autre inactif

Profession (si demandeur d'emploi/retraité, profession antérieure) :

Code CSP correspondant à la profession ⁽⁴⁾ : [][][][]

Résidence fiscale

Êtes-vous résident fiscal français ? Oui Non

Avez-vous une seule résidence fiscale ? Oui Non

Si vous avez répondu « non » à au moins une de ces questions, veuillez compléter la partie suivante :

J'atteste être soumis à des obligations fiscales en tant que résident(e) ou citoyen(ne) de l'Etat ou territoire suivant ⁽³⁾ :

Numéro fiscal (si résident fiscal étranger) :

Je n'ai aucune obligation fiscale dans d'autres Etats ou territoires.

Si plusieurs pays de résidence fiscale, reportez la totalité sur papier libre daté et signé.

Renseignements complémentaires

Exercez-vous, ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ⁽⁴⁾ ?

Oui Non

Si oui :

Quelle fonction ? [][] Dans quel pays ?

Une personne de votre famille ou de votre entourage exerce-t-elle ou a-t-elle exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ⁽⁴⁾ ? Oui Non

Si oui :

Quelle fonction ? [][] Dans quel pays ?

Quel est votre lien avec cette personne ? [][]

Situation familiale

Marié(e) Célibataire Pacsé(e) Veuf(ve) Divorcé(e)

Si marié(e), indiquez le régime matrimonial : Nombre d'enfants à charge :

Capacité juridique

Majeur capable Mineur sous administration légale
 sous tutelle sous tutelle
 sous curatelle émancipé
 sous sauvegarde de justice

Si mineur ou majeur sous tutelle ou curatelle, indiquez les nom et prénom et l'adresse du (des) représentant(s) légal(aux) :

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tranche de revenus annuels du foyer

Moins de 50 k€ 50 à 100 k€ 100 à 150 k€ Supérieurs à 150 k€

Patrimoine du foyer

Moins de 50 k€ 50 à 100 k€ 100 à 150 k€ 150 à 750 k€ 750 à 1 500 k€ Supérieurs à 150 k€

Objectif principal du contrat (un seul choix possible)

Valorisation d'un capital Préparation à la retraite Transmission Revenus/Rentes Prévoyance

Autres (à préciser) :

En cas de co-souscription

La co-souscription est limitée aux conjoints mariés sous un régime de communauté. Le dénouement du contrat au second décès est limité aux conjoints mariés sous le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale en pleine propriété au conjoint survivant ou sous un régime de communauté avec clause de préciput portant notamment sur le contrat d'assurance-vie.

Objectif principal du contrat (un seul choix possible)

Au 1^{er} décès (les co-souscripteurs reconnaissent être mariés sous un régime de communauté)

Au 2nd décès (les co-souscripteurs reconnaissent être mariés sous le régime de communauté universelle avec clause d'attribution intégrale en pleine propriété au conjoint survivant ou sous un régime de communauté avec clause de préciput incluant le contrat d'assurance-vie)

Caractéristiques de votre souscription au contrat MON PROJET RETRAITE VIE

Durée de votre souscription* :

Viagère (option par défaut si aucune des 2 cases n'est cochée)

OU

Fixe de ans (minimum 8 ans, maximum 85 ans moins votre âge)

Versement(s) sans frais :

Versement initial : € (100 € minimum)

Réglé par : chèque (libellé à l'ordre exclusif de Suravenir)
 prélèvement sur mon compte bancaire (veuillez compléter, par ailleurs, le mandat de prélèvement SEPA ci-joint en cochant « mandat ponctuel » et joindre un relevé d'identité bancaire sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC)

Versements programmés ⁽³⁾ Oui Non

Si Oui : veuillez joindre impérativement un relevé d'identité bancaire (sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC) d'un compte à votre nom et le mandat de prélèvement SEPA ci-joint complété, en cochant « mandat récurrent / répétitif ». En l'absence de ces deux pièces, votre demande de versements programmés ne pourra être traitée.

Montant : €

Périodicité : mensuelle (30 € minimum)
 trimestrielle (90 € minimum)
 semestrielle (180 € minimum)
 annuelle (360 € minimum)

Ajustement annuel des versements programmés : Oui (option par défaut si aucune des 2 cases n'est cochée)
 Non

Jour du versement programmé : 1^{er} 10 20 dernier jour

Merci de bien vouloir préciser l'origine des fonds :

Héritage/donation Cession de bien Vente d'actifs immobiliers Epargne déjà constituée Capitaux activité professionnelle
 Gains aux jeux Indemnisation/dommages intérêts

Pour les montants supérieurs ou égaux à 150 000 €, merci de joindre un justificatif ⁽⁴⁾

Répartition du versement initial

Je(Nous) répartis(sons) le(s) versement (s) sur les supports suivants⁽⁵⁾ :

Je (Nous) choisis(sons) la répartition d'une des sélections recommandée par Mon Projet Retraite

Si oui précisez :

- Sélection « Sérénité » un risque limité pour un objectif de rendement modéré :**
Fonds en euros Suravenir Rendement 25 %
Fonds en euros Suravenir Opportunités 25 %
CPR CROISSANCE DEFENSIVE (FR0010097667) 25 %
FIDELITY GLOBAL STRATEGIC BOND FUND A (LU0594300682) 25 %
- Sélection « Vitaminée » un risque modéré pour un objectif de rendement moyen :**
Fonds en euros Suravenir Opportunités 25 %
FIDELITY MONDE (FR0000172363) 25 %
INVESCO BALANCED RISK ALLOC FD E (LU0432616901) 25 %
TEMPLETON GL TOTAL RETURN FD N (LU0170477797) 25 %
- Sélection « Tonique » un risque supérieur pour un objectif de rendement élevé :**
FIRST EAGLE AMUNDI SICAV INT FD (LU0068578508) 25 %
CARMIGNAC INVESTISSEMENT A (FR0010148981) 25 %
EDR GLOBAL VALUE (FR0010616201) 25 %
SP CONVERTIBLES GLOBAL EUROPE P (FR0010377507) 25 %

OU

Je (Nous) choisis(sons) la répartition suivante à appliquer entre les supports d'investissement suivants :

(si nécessaire, reportez la totalité de votre choix sur papier libre, daté et signé)

Code ISIN (12 caractères)	Nom du support	Répartition du versement initial	Répartition des versements programmés
SUR000001873	Fonds en euros SURAVENIR RENDEMENT % %
SUR000001874	Fonds en euros SURAVENIR OPPORTUNITÉS <i>(pour pouvoir souscrire au fonds en euros Suravenir Opportunités, chaque versement doit comporter au minimum 30 % de supports en unités de compte (UC))</i> % %
..... % %
..... % %
..... % %
..... % %
..... % %
..... % %
..... % %
..... % %
		Total 100 %	Total 100 %

Bénéficiaire(s)⁽⁴⁾ :

Le(la) souscripteur(trice) désigne comme bénéficiaire(s) en cas de décès avant le terme de la souscription :

Clause générale :

Son conjoint non séparé de corps ou la personne avec laquelle il a conclu un Pacte Civil de Solidarité (PACS) en vigueur à la date du décès, à défaut ses enfants nés ou à naître, vivants ou représentés par parts égales, à défaut ses héritiers en proportion de leurs parts héréditaires y compris les légataires universels.

Clause générale en cas de co-souscription :

- Dénouement au 1^{er} décès : en cas de décès de l'un des co-souscripteurs, les capitaux décès seront versés au co-souscripteur survivant à la date du décès, à défaut aux enfants nés ou à naître, vivants ou représentés des co-souscripteurs par parts égales, à défaut les héritiers du souscripteur dont le décès entraîne le dénouement du contrat en proportion de leurs parts héréditaires y compris les légataires universels.
- Dénouement au 2nd décès : en cas de décès du dernier co-souscripteur, les capitaux décès seront versés à ses enfants nés ou à naître, vivants ou représentés par parts égales, à défaut à ses autres héritiers en proportion de leurs parts héréditaires y compris les légataires universels.

Clause libre : Autre(s) bénéficiaire(s) à désigner ci-dessous (si nécessaire reportez la totalité de votre clause sur papier libre daté et signé)

Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Adresse	Quote- part (%)
.....
.....
.....
					Total 100 %

Option de votre souscription du contrat Mon Projet Retraite Vie

Garantie complémentaire en cas de décès⁽⁴⁾ (si vous avez au moins 12 ans et moins de 70 ans)

Oui (option payante, cf. point 2°⁽¹⁾)

Non (par défaut si aucune des 2 cases n'est cochée)

Par dérogation à la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles, cette garantie n'est pas possible en cas de co-souscription.

Options d'arbitrage programmés – Option de rachats programmés⁽⁴⁾

Si vous décidez de positionner une option d'arbitrages programmés et/ou de rachats partiels programmés sur votre contrat, veuillez compléter le(s) formulaire(s) de l'option (des options) sélectionnée(s), à télécharger sur le site www.monprojetretraite.fr et le(s) joindre au bulletin de souscription.

Valeur de rachat de votre souscription du contrat Mon Porjet Retraite Vie⁽⁴⁾

La valeur de rachat de la souscription est égale à la somme des valeurs de rachat de chaque support d'investissement.

Compte tenu du caractère multisupport du contrat, de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès et d'un versement réalisé sur une ou plusieurs unités de compte, il n'existe pas de valeurs de rachat minimales exprimées en euros de la totalité du contrat du souscripteur. Les valeurs de rachat indiquées ci-dessous sont données à titre d'exemple et ne prennent pas en compte les éventuels versements, arbitrages ou rachats partiels ultérieurs.

Support en euros

Pour un versement réalisé sur un fonds en euros, la valeur de rachat est égale au montant revalorisé conformément au point 3°⁽¹⁾.

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en euros. Ces valeurs, qui tiennent compte des frais annuels de gestion, ne constituent cependant que des minima auxquels s'ajoute la participation aux bénéfices.

Complétez la première case de la colonne 1 du tableau suivant.

(A) : part du versement initial brut versée sur le(s) fonds en euros, exprimée en euros.

Au terme de l'année	1	2	3	4	5	6	7	8
Cumul des primes brutes	(A) =€	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)
Cumul des primes nettes	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)
Valeurs minimales garanties	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux et des frais qui ne peuvent être déterminés lors de la souscription.

Support en unités de compte

Pour un versement réalisé sur les unités de compte, la valeur de rachat exprimée en euros est égale au produit du nombre d'unités de compte détenues par la valeur liquidative de l'unité de compte (UC).

Exemple de calcul au terme de la première année pour un investissement net de frais sur versement(s) représentant 100 parts : $100 \times (1 - 0.90\%) = 99,1000$ UC.

La valeur de rachat de l'UC en euros au terme de la première année est donc de $99,1000 \times$ valeur liquidative de l'UC au 31 décembre.

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en nombre d'unités de compte d'un investissement net de frais représentant 100 parts. Ces valeurs de rachat tiennent compte des frais annuels de gestion.

Complétez la première case de la colonne 1 du tableau suivant.

(B) : part du versement initial brut versée sur les unités de compte, exprimée en euros.

Au terme de l'année	1	2	3	4	5	6	7	8
Cumul des primes brutes	(B) =€	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)
Cumul des primes nettes	= (B)							
Nombre d'unités de compte minimal garanti	99,1000	98,2081	97,3242	96,4483	95,5803	94,7201	93,8676	93,0228

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux et des frais qui ne peuvent être déterminés lors de la souscription.

Les prélèvements effectués sur la provision mathématique du contrat ne sont pas plafonnés en nombre d'unités de compte.

Pour les supports en unités de compte, Suravenir ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

« Je (Nous) reconnais(sons) avoir reçu et pris connaissance de la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information Réf. 4094-3 comprenant la liste des unités de compte de référence et des caractéristiques principales de chaque support sélectionné dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) ou, le cas échéant, dans la note détaillée ou, selon le support, son annexe complémentaire de présentation.

Je (Nous) reconnais(sons) également avoir été informé(e)(s) du fait que, contrairement aux fonds en euros, les unités de compte ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par le(s) souscripteur(s) du contrat. Les performances de ces unités de compte doivent donc être analysées sur plusieurs années.

J'accepte (Nous acceptons) d'être informé(e)(s) de la conclusion de mon (notre) contrat par remise d'une lettre recommandée sous forme électronique et, sous réserve de la disponibilité des documents en version dématérialisée, de recevoir toute information, convocation, notification ou communication de la part de Suravenir et de votre conseiller, relative à ma (notre) souscription du contrat Mon Projet Retraite Vie (notamment conditions particulières, conditions contractuelles, avis d'opéré, relevés d'information annuels), déposée par Suravenir ou mon conseiller au sein de mon (notre) espace personnel sur Internet et/ou par courriel dans ma (notre) messagerie personnelle à l' (aux) adresse(s) électronique(s) que j'ai (nous avons) indiquée(s) ci-dessus.

Je (nous) suis (sommes) informé(e)(s) pouvoir renoncer à la présente souscription pendant 30 jours calendaires révolus à compter de la date à laquelle je (nous) suis (sommes) informé(e)(s) de la conclusion du contrat Mon Projet Retraite Vie matérialisée par la réception des conditions particulières. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée avec avis de réception adressée à : Suravenir - Service Gestion Vie- TSA 20004 - 35917 Rennes Cedex 9.

Elle peut être faite selon le modèle ci-après : « Je (Nous) soussigné(e)(s) (nom, prénom et adresse du (des) souscripteur(s)) déclare(ons) renoncer à la souscription du contrat Mon Projet Retraite Vie que j'ai (nous avons) signée le (.....) et vous prie(i)ons de bien vouloir me (nous) rembourser l'intégralité des sommes versées dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la présente lettre. Le motif de ma (notre) renonciation est le suivant : (.....). Je (nous) reconnais(sons) également être informé(e)(s) que toutes les garanties, dont les garanties décès, cessent à la date de réception par Suravenir de la lettre de renonciation. [Date et signature(s)] ».

Je (nous) demande(ons) l'exécution immédiate de mon (notre) contrat avant l'expiration du délai de renonciation de 30 jours prévu par l'ordonnance du 6 juin 2005 relative à la vente à distance.

Les informations recueillies dans le présent acte, ainsi que toutes les informations saisies à son occasion ou extraites d'informations déjà fournies sont nécessaires au traitement du dossier du souscripteur. À défaut, la souscription ne peut être réalisée ou les informations complètement traitées. Elles ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure à la société Suravenir ou (et) à ses mandataires et aux agrégateurs que pour les seules nécessités de la gestion par Suravenir et par l'intermédiaire mandataire du souscripteur ou pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires. Elles pourront donner lieu à exercice du droit d'accès et de rectification dans les conditions prévues par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi du 6 août 2004.

L'enregistrement de la présente demande est confirmé par des conditions particulières. Si elles ne vous étaient pas parvenues dans un délai d'un mois, nous vous remercions d'en informer Suravenir.

Le présent bulletin et l'ensemble de ses annexes valent proposition d'assurance.

<p align="center">SURAVENIR</p> <p>Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 420 000 000 euros.</p> <p>Société mixte régie par le code des assurances Siren 330 033 127 RCS Brest</p> <p>Siège social : 232, rue Général Paulet BP 103 - 29802 Brest Cedex 9</p> <p>SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) (61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 9)</p>	<p>à..... le.....</p> <p align="center">Signature(s) précédée de la mention « lu et approuvé »</p> <p align="center">Souscripteur Co-souscripteur éventuel</p>	<p align="center">Souscription présentée par :</p> <p align="center">Mon Projet Retraite ERIE Mon Projet Retraite SAS au capital de 350.58 euros. 798 5107 983 au RCS de Paris</p> <p align="center">Siège Social : 38, avenue Hoche 75008 Paris</p> <p align="center">Courtier en Assurances, enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 14002442</p>
---	---	--

(1) Tous les points renvoient à la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles.

(2) La co-souscription n'est possible que pour les couples mariés sous un régime de communauté. Merci de joindre l'annexe de co-souscription.

(3) Le critère de résidence fiscale s'apprécie au regard de la réglementation nationale du (des) pays envers lequel (lesquels) vous êtes soumis à une obligation déclarative en matière fiscale. Cette résidence fiscale et les informations correspondantes doivent être déclarées à Suravenir dans le présent document dès lors que la France a conclu avec l'Etat concerné un accord prévoyant l'échange d'informations en matière fiscale. Suravenir pourra, le cas échéant, de façon automatique ou sur demande, transmettre des informations relatives au contrat et/ou son souscripteur et/ou son bénéficiaire à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) dans le but de satisfaire à ses obligations, notamment dans le cadre de l'échange automatique d'informations, conformément à la réglementation en vigueur.

(4) Se reporter au document « Comment remplir votre Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (1/2) – Bulletin de Souscription ? »

(5) Se reporter à Présentation des supports d'investissement de la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles ainsi qu'aux Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) ou, le cas échéant, aux notes détaillées ou, selon le support, à l'annexe complémentaire de présentation remis lors du premier investissement sur le support concerné et disponibles sur le site www.monprojetretraite.fr.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SURAVENIR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SURAVENIR.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

*Veillez compléter les champs marqués **

Nom / Prénom(s)* : _____
Nom / Prénom(s) du débiteur

Adresse* : _____
Numéro et nom de la rue

Code postal Ville

Pays

Coordonnées du compte* : _____
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Nom du créancier : SURAVENIR

Identifiant Créancier SEPA (I.C.S) : FR37ZZZ263184

Adresse : 232 rue Général Paulet
29802 Brest cedex 9
France

Type de paiement* : Paiement récurrent / répétitif⁽¹⁾
 Paiement ponctuel⁽²⁾

Signé à* : _____ **le* :** ____/____/____
Lieu Date

Signature(s)* :
Veillez signer ici

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

(1) Versements programmés pour les contrats Vie et Cotisations périodiques pour les contrats Prévoyance et les contrats Emprunteurs.
(2) Versement exceptionnel pour les contrats Vie et Cotisation unique pour les contrats Prévoyance.